

EXPOSÉ SYSTÉMATIQUE DU PLAN DE SALUT INDIVIDUEL

3^{ème} PARTIE : SANCTIFICATION PAR LE SAINT-ESPRIT

Après avoir établi le fondement du principe de la justification de l'homme par la foi en Jésus-Christ, Paul va répondre dans cette partie à la principale objection s'élevant de la part des adversaires de la grâce. Le salut s'opérant en-dehors de tout mérite humain, la doctrine de la grâce n'est-elle pas un encouragement implicite au pécheur à demeurer dans son péché : **Rom 6,1** ? À cette déduction légère et facile, l'apôtre va opposer le second aspect de l'œuvre du salut tel que conçu par Dieu : la sanctification, la délivrance du pécheur par le Saint-Esprit de la puissance du péché qui l'asservissait. À quoi, en effet, servirait-il à Dieu de justifier l'homme de son péché, s'Il ne lui donnait ensuite la force intérieure de le vaincre ? Mais, gloire à Dieu ! Notre salut englobe non seulement notre justification, mais encore notre délivrance et la victoire sur toutes les conséquences que la chute d'Adam avait entraîné dans l'humanité.

A) Le principe de la sanctification : l'identification avec Jésus-Christ mort et ressuscité : **6,1 à 13**

1) La question posée par Paul : **v 1**

Elle pose le problème de fond qui est à la base de toutes les luttes que le chrétien justifié peut connaître dans sa vie chrétienne. Quelle relation existe-t-il encore entre le chrétien justifié et le péché qui habite en lui et, dans le passé, le dominait ? Remarquons d'emblée que Paul ne nie pas le fait que le chrétien puisse commettre encore des péchés. Il ne demande pas : « Étant justifié par la foi, le péché demeurera-t-il en nous ? » (Oui, nous restons pécheurs), mais « Demeurerons-nous dans le péché ? » Autrement dit, allons-nous continuer à vivre comme auparavant, dans l'obligation de vivre dans le péché ? À cela, l'apôtre oppose un non catégorique !

2) La réponse : par la foi en Jésus-Christ pour notre justification, nous sommes aussi devenus un avec Lui : **v 5 à 10**

Notre foi en Jésus-Christ nous a en effet lié à tel point à Sa Personne que nous sommes devenus un avec Lui. Tout ce qui est vrai de Lui est désormais vrai de nous. Le jour où il est mort, dit Paul, c'est nous et tout ce qui nous habitait qui est mort avec Lui : **v 6**. Le jour où Il ressuscitait, c'est nous qui, animé d'une vie nouvelle, ressuscitions avec Lui : **v 4**. W Nee a illustré notre identification avec Jésus-Christ de manière fort simple dans son livre « La vie chrétienne normale ». Prenant un livre dans lequel il glissa un morceau de papier, il dit : « Je prends un morceau de papier. Il a son identité à lui, entièrement indépendante de ce livre. Comme je ne sais qu'en faire pour le moment, je le mets dans le livre. Or, je vais faire quelque chose avec ce livre. Je l'envoie à Shangaï. Ce n'est pas le papier que j'envoie, mais le papier a été mis dans le livre. Qu'arrivera-t-il au papier ? Le livre peut-il aller à Shangaï alors que le papier resterait ici ? Le papier peut-il avoir un sort différent de celui du livre ? Non ! Où ira le livre, le papier ira aussi. Si je laisse tomber le livre dans la rivière, la papier y tombera également, et si je l'en retire promptement, je sauverai aussi le papier. Tout ce qui arrive au livre, arrivera aussi au papier, car il est dans le livre. C'est ainsi que vous êtes par la foi en Jésus-Christ. »

L'apôtre Paul utilisera quant à lui deux images bien connues des croyants pour illustrer cette vérité spirituelle :

- a) l'image du baptême : **v 3 et 4** : Il est à la fois :
 - la démonstration de notre mort
 - et celle de notre résurrection
- b) l'image de la greffe : **v 5 : cf Jean 15,1 à 8** :
 - nous sommes devenus un avec Lui dans Sa mort
 - et un avec Lui dans Sa résurrection

De même que Paul différencie la justification (ce que Christ a fait pour nous) de la sanctification (produit de l'œuvre du Saint-Esprit en nous), Paul distingue ici le sang de Christ (le prix payé par Lui pour nos péchés) de la croix de Christ (la vie qu'Il a laissée ici-bas, puis qu'Il a retrouvé par Sa résurrection) :

- a) Toute notre justification devant Dieu repose sur le sang innocent versé par le Christ pour l'expiation de nos péchés : **5,9**. Le sang a pour premier but de régler la question de nos péchés : **1 Jean 1,7**. Le sang concerne ainsi ce que nous avons fait. Il touche à la question de notre position et de notre

situation devant Dieu : **Exode 12,13 ; Héb 9,11-12**. Le sang avait pour but de satisfaire la justice de Dieu. Il est et reste tout au long de la vie chrétienne, le moyen d'accès du croyant à la présence de Dieu : **Héb 10,19** et celui de répondre aux accusations de notre conscience et de l'adversaire : **Héb 10,22 ; Apoc 12,10-11**. Le sang de Christ suffit toujours pour Dieu pour nous déclarer juste : **Héb 9,13-14.26**

- b) La sanctification quant à elle est un processus plus profond. Tandis que la justification par le sang de Christ touchait ce que nous avons fait, la sanctification a pour but de traiter ce que nous sommes. Elle s'attaque à la racine même du mal : notre nature mauvaise de laquelle rien de bon ne peut sortir : **Rom 7,15 à 18 ; 8,7**. Or, pour une telle délivrance, dit Paul, il ne nous faut pas moins que la croix : **Rom 6,6**. « Le sang de Christ peut me laver de mes péchés, mais il ne peut me laver de mon vieil homme. Il faut la croix pour me crucifier, moi. Le sang met de côté les *péchés*, mais il faut la croix pour mettre de côté le *pécheur* : W Nee. » Or, déclare Paul, la mort de notre vieil homme n'est pas quelque chose que nous avons à produire. De même que Christ est mort pour nous, le jour où Christ est mort, nous sommes aussi morts avec Lui : **Rom 6,6**.

3) Application pratique : **Rom 6,11 à 13**

Où se trouve dans la vie chrétienne le secret de la victoire sur le péché ? Paul y répond : dans la façon avec laquelle nous nous regardons. Trois verbes importants expriment la position que doit adopter par la foi le croyant pour être victorieux du péché dans sa vie :

- a) Savoir : **Rom 6,6** :

La foi est toute faite d'assurance : **1 Jean 5,10.13.14.18.20 ; 2 Tim 1,12** et d'affirmations : **Jean 1,12 ; Gal 2,20 ; Ephés 1,4 à 13**. Le premier pas dans la direction de la victoire sur le péché n'est pas de prier pour devenir quelque chose, mais de croire ce que Dieu déclare au sujet de ce que nous sommes devenus. À quelqu'un qui se lamentait sur ses échecs dans la vie chrétienne et qui voulait prier pour que Dieu lui donne plus de Sa force, W Nee répondit par l'image suivante : « Il y avait sur la table près de laquelle nous étions une bouteille thermos. Supposez, dis-je, que cette bouteille puisse prier et qu'elle se mette à demander : « Seigneur, j'aimerais tant être une bouteille thermos. Ne veux-tu pas faire de moi une bouteille thermos ? Seigneur, fais-moi la grâce de devenir une bouteille thermos ! Que diriez-vous d'une telle prière ? Je ne pense pas, répondit le chrétien, que même une bouteille thermos puisse être aussi stupide. Ce serait un non-sens que de demander cela. C'est exactement ce que vous faites, répondit W Nee. » Souvenons-nous que pour nous faire chuter, Satan cherchera à nous masquer la vérité sur ce que nous sommes en Christ. Il n'a aucune arme contre la vérité : **Jean 8,31-32.44 ; 2 Cor 13,8**

- b) Se considérer comme : **Rom 6,11**

C'est dans la pratique agir conformément à ce que nous sommes. C'est là, non une question de sentiment ou de sensation, mais d'obéissance. Dieu déclare ainsi que nous sommes morts au péché : **v 11**, que le péché n'a plus de pouvoir sur nous : **v 14**. Notre chair et notre cœur peuvent nous faire croire l'inverse de ce qui est. La vérité est ce que Dieu dit que nous sommes, non ce que nous en pensons ou ce que nous ressentons à ce sujet : **Psaume 73,26**. Nous devons donc adopter à l'égard du péché et de ses appels la même attitude qui fut jadis celle de Joseph face à la femme de son maître : **Gen 39,7 à 10** : le refus, la résistance et l'ignorance : **Rom 6,12**. Nous n'avons plus, nous ne sommes plus, à cause de la nouvelle vie que nous avons en Christ, obligés d'obéir à ses appels. Si le péché a été notre ancien maître, il ne l'est plus aujourd'hui !

« Nous pouvons dire que la délivrance du péché est une pensée plus juste que la victoire sur le péché. Les expressions « libérés du péché » et « morts pour le péché » dans **Rom 6,7 et 11** impliquent la délivrance d'un pouvoir encore très présent et très réel, et non de quelque chose qui n'existerait plus. Le péché est toujours là, mais nous connaissons la délivrance de son pouvoir dans une mesure qui s'accroît de jour en jour : W Nee. »

- c) Se donner à Dieu : **Rom 6,13**

C'est le mot qui, plus que tout autre, définit ce qu'est la consécration : le don de soi. En effet, le fait de savoir que nous sommes morts et ressuscités avec Christ : **v 6**, ni même le fait de nous considérer comme tels : **v 11**, ne suffit pas à nous affranchir complètement du péché. Il faut dans la pratique que nos membres qui servaient le péché, se mettent, sous l'impulsion de la nouvelle vie qui nous habite, à

servir Dieu. La délivrance du péché ne s'opère ni dans la passivité, ni dans l'inaction, mais dans la prise en main résolue de notre vie nouvelle au service de Dieu. C'est là que s'opère alors les vrais changements, visibles par tous et qui sont la force de notre témoignage : Eph 4,20 à 5,4. Tous verront alors que, contrairement au passé, nous ne nous appartenons plus à nous-mêmes, mais à Christ : 1 Cor 6,15.19-20.

B) Pratique de la sanctification : Rom 6,15 à 7,6

La seconde question que pose Paul dans ce chapitre a pour but de répondre aux doutes qu'auraient pu formuler des Juifs quant à la suffisance de la seule grâce pour garder l'homme du péché : v 15. Sans règle et sans cadre pour définir à l'homme ce qu'il lui est bien de faire ou non, peut-on sérieusement espérer qu'il puisse à lui seul suivre la voie du bien ? C'est, répond Paul, en utilisant deux images descriptives de la relation que nous avons avec Christ, méconnaître la profondeur et la portée du lien qui nous unit à Lui !

1) 1^{ère} image : celle de l'esclave : Rom 6,16 à 23

Un mot qui, dans ce passage, revient 8 fois sous la plume de l'apôtre : v 16.17.18.19.20.22. En effet, contrairement à ce que pourraient penser des Juifs, vivre sous la grâce ne signifie pas vivre dans une liberté telle que nous n'aurions plus de maître. La liberté totale en fait n'existe pas. Nous sommes tous esclaves de quelque chose : soit du péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice : v 16. La condition du chrétien dans ce sens ne diffère pas de celle des autres. Il est toujours l'esclave de ce qui triomphe de lui : 2 Pier 2,19. Il n'a pas plus la capacité qu'auparavant d'user de sa liberté comme il l'entend : Gal 5,17. La seule différence tient dans le fait qu'au lieu de la loi avec ses règles et ses ordonnances, c'est maintenant le Saint-Esprit, avec Sa volonté et Ses désirs, qui s'opposent au mauvais usage de sa liberté (la vie par le Saint-Esprit : thème des chapitres 7 et 8).

Combien cependant la condition du croyant né de nouveau diffère-t-elle de l'incroyant même religieux :

- l'obéissance qu'il vit à l'égard de Dieu n'est plus quelque chose de forcé, mais elle vient désormais du cœur : v 17 dans lequel le Saint-Esprit Lui-même a gravé Ses lois et Ses ordonnances : Hébr 8,8-12.
- le salaire que paie le nouveau maître des croyants n'a rien de commun avec celui que payait l'ancien duquel ils ont été soustraits :
 - . au lieu de fruits qui font honte : v 21, ils ont part à la sainteté : v 22
 - . au lieu de la mort : v 21 et 23, ils ont pour fin la vie éternelle : v 22 et 23

2) 2^{ème} image : celle du mariage : Rom 7,1 à 6

Paul utilise ici cette image pour parler, non plus de la relation du croyant avec le péché, mais avec la loi. La loi, dit Paul, exerce son pouvoir sur un homme tant qu'il vit : v 1. Elle peut donc se permettre d'engager des poursuites envers ceux qui la transgressent tant qu'ils sont vivants : v 2 et 3. Une fois qu'ils sont morts, elle n'a plus de moyen pour exercer des représailles contre eux. Or, c'est là justement ce que nous sommes. Par la foi en Christ, nous avons été mis à mort : v 4a. Nous sommes donc libres à l'égard de la loi, libres d'appartenir à un autre époux, le Christ vivant et ressuscité, qui nous traite de bien meilleure manière que la loi : v 4b. En effet, notre attachement ancien à la loi ne nous donnait aucune force pour vivre à la hauteur de ses exigences. Au contraire « les passions du péché provoquées par la loi » ne faisaient qu'amplifier nos fautes, donc notre culpabilité et notre condamnation devant Dieu : v 5. Mais maintenant, unis à Christ, nous servons Dieu dans un Esprit nouveau : v 6, non plus avec la force de notre seule chair, mais par la puissance de la vie nouvelle qui résulte de notre union avec le Christ ressuscité : v 4.

C) Vie du croyant sous la loi : tiraillement et frustration : v 7 à 25

1) la loi de Dieu : place et rôle : v 7 à 14 :

Au vu de ce que Paul vient d'affirmer sur ce que provoque en l'homme les exigences de la loi, une question se pose : la loi est-elle mauvaise ? Autrement dit, sont-ce les interdits sous lesquels l'homme est placé qui font qu'il se comporte comme il le fait ? L'anarchie, le fait de vivre sans ordre et sans règle, est-elle donc la solution sociale dont nous avons besoin pour que les péchés nombreux et monstrueux que les hommes commettent cessent ? Paul répond à ces questions de 3 manières :

- a) rien dans la loi n'est mauvais : **v 7**. Vouloir accuser la loi, chargée d'affirmer et de défendre ce qu'est le bien, d'être responsable de ses écarts de conduite est obligatoirement malhonnête. Tous les commandements de la loi sont : **v 12** :
- saints : conformes au caractère de Dieu
 - justes : conformes au sens moral
 - bons : adaptés à ce pourquoi l'homme a été créé
- Ce n'est donc pas dans la loi qu'il faut chercher la cause de la bassesse de nos comportements.

- b) la loi n'est pas la source du péché, mais son révélateur : **v 7**. Elle est l'occasion qui fait le larron : **v 8**. La loi, dit ainsi Paul aux Galates, a été donnée par Dieu à l'humanité comme un gardien et un précepteur pour la conduire à Christ : **Gal 3,23-24**. C'est ainsi par elle que Dieu a choisi de faire notre éducation, et de nous révéler à quel point sans Christ nous sommes incapables de Lui plaire et de produire une justice qui Lui convienne. La loi, en effet, n'est pas faite pour les justes, mais pour les pécheurs : **1 Tim 1,8 à 11**. Ce sont eux qu'elle condamne et fait trembler : cf **Rom 13,4**.
- c) la loi est encore plus qu'un révélateur, elle est un catalyseur : **v 8,11.13**. Sa seule présence provoque ainsi en l'homme la démangeaison de faire le contraire de ce qu'elle dit. Elle lui révèle ainsi le vrai visage de son cœur naturel :
- foncièrement mauvais : **v 11 et 13** : la logique voudrait en effet qu'une chose bonne ne produise que de bons effets dans la vie de celui qui la reçoit. Le péché se révèle sous son vrai jour par le fait unique que c'est exposé à ce qu'il y a de meilleur qu'il se montre le plus horrible : cf **Mat 12,24 .33-34**
 - vendu au péché : **v 14**. Le péché, dans la vie de l'homme, n'est pas comme il aimerait le faire croire le plus souvent, un accident ponctuel de parcours. L'homme naturel lui est au contraire entièrement voué et acquis. C'est ce que révèle ses réactions instinctives lorsqu'il est exposé aux interdits de la loi.

2) témoignage de Paul : **v 18 à 25** :

Après avoir expliqué quel rôle Dieu avait prévu pour la loi dans le processus qui devait conduire l'homme à la foi, Paul relate ici ce qui constitue le témoignage de son expérience dans ce domaine. 3 lois, nous dit-il, combattent en lui et se concurrencent lorsqu'en tant que chrétien il est sollicité à fournir un effort pour faire le bien :

- a) 1^{ère} loi : la loi de Dieu : **v 16. 22. 25**. Paul redit à son sujet ce qu'il a déjà dit auparavant : c'est une loi qui est bonne. Rien n'attire autant le chrétien sincère et désireux de plaire à Dieu que les commandements de Dieu : **Ps 119,12 à 16.18.24.35.47...** L'énoncé des commandements de Dieu, véritable programme de vie de Dieu pour le croyant, rencontre ainsi en lui l'écho d'un véritable désir de s'y soumettre et de les accomplir. C'est cet écho intérieur que l'apôtre appelle :
- b) la 2^{ème} loi : la loi de l'entendement : **v 23.25**. Cet entendement qui prend plaisir à la loi de Dieu est la preuve que l'homme intérieur n'est plus le même : **v 22 ; cp Rom 3,10 à 18**. Il est nouveau, régénéré et aspire de tout son être à vivre la qualité de vie que Dieu lui propose en Christ. La volonté est là, clairement affichée, de faire le bien : **v 18**. C'est peut-être ici cependant que le chrétien sincère et né de nouveau fait l'expérience la plus douloureuse de sa vie. Il constate en effet que, bien que son entendement prenne plaisir à la loi de Dieu, il reste cependant, lorsqu'il veut faire le bien par lui-même, attaché à une autre loi qui rend vain tous ses efforts :
- c) la 3^{ème} loi : la loi du péché : **v 21.23.25**. Cette loi, dit Paul, est celle qui anime et commande la chair : **v 18**. Elle est ainsi si fortement ancrée en nous qu'elle est inséparable de tous les mouvements de l'ancienne nature. Une chose cependant diffère entre la condition de l'incroyant et celle du croyant. L'incroyant, nous l'avons vu, ne se soucie pas d'être approuvé par Dieu. Il vit dans le péché et tout ce qui l'occupe est la satisfaction de ses désirs. Le croyant régénéré ne vit plus dans cet esprit. Il aspire à faire le bien. Le danger est là pour lui cependant de croire, maintenant né de nouveau, qu'il est capable par lui-même de faire le bien. S'il s'y donne, l'apôtre Paul en témoigne : il réalisera que, bien que régénéré, sa nature première n'a pas changé. Le péché, attaché à son être, le rend inapte à traduire toute volonté de faire le bien en actes : **v 15,18,19**. Il fait ainsi l'expérience qu'une double nature habite en lui :
- sa nature nouvelle, en accord avec Dieu, à laquelle son entendement adhère
 - le péché qui lui apparaît non plus comme sa nature, mais comme un corps étranger qui habite en lui : **v 17.20**.

L'objectif de cette expérience est clair. Il est, dit Paul, d'amener le croyant au désespoir complet de lui-même quant à sa capacité de faire le bien pour l'introduire dans une nouvelle vie, celle vécue sous la loi de l'Esprit : **Rom 8,2**. « Un frère qui cherchait à arriver à la victoire en luttant, raconte W. Nee, me fit un jour cette remarque : Je ne sais pas pourquoi je suis si faible. Je répondis alors : Ce qu'il y a, c'est que vous êtes assez faible pour ne pas accomplir la volonté de Dieu, mais vous n'êtes pas assez faible pour ne pas essayer de la faire. Lorsque vous serez réduit à une faiblesse extrême, et que vous serez persuadé de votre incapacité absolue, alors Dieu fera tout... Un homme qui se noie ne peut être sauvé que lorsqu'il est complètement épuisé et qu'il ne peut plus faire le moindre effort pour se sauver lui-même... Ce n'est que lorsque nous sommes arrivés à la fin de nous-mêmes que Dieu peut enfin prendre le relais. »

D) La vie nouvelle par le Saint-Esprit : **Ch 8,1 à 17** :

1) **V1 à 4** : le « maintenant » dans lequel vit le croyant en Jésus-Christ :

Paul récapitule et résume dans ces quatre versets tout l'enseignement donné dans les chapitres précédents sur la justification :

- a) **v 1** : il affirme un fait et une réalité qui s'applique désormais à tout croyant mort et ressuscité avec le Christ. C'est le « maintenant », l'état présent, durable et définitif dans lequel se vit désormais notre relation avec Dieu. C'est le fait aussi le plus conséquent et extraordinaire de l'œuvre accomplie par le Christ en notre faveur. Nous sommes réconciliés avec Dieu par la mort de Son Fils : **Rom 5,10**. La loi, qui a pour objet de donner un cadre permettant à la justice d'engager des poursuites contre ses transgresseurs, n'a plus d'effet sur nous puisque, morts avec Christ, ce n'est plus sous son régime que nous vivons, mais sous celui de la grâce : **Rom 6,14 ; 7,4**.
- b) **v 2** : il donne la raison de ce fait. Un seul principe, une seule loi peut régenter la vie d'un homme : soit la loi du péché et de la mort, soit celle de l'Esprit. Comment pouvons-nous savoir quelle est la loi ou le principe sous lequel nous vivons ? W. Nee y répond :

« Qu'est ce qu'une loi ? Une loi est la généralisation d'un fait observé, jusqu'à ce que la preuve soit faite qu'il n'y a pas d'exception. Nous pourrions la définir plus simplement comme une chose qui se répète toujours à nouveau dans des conditions semblables. Toutes les fois où elle reparait, elle reparait de la même manière. Deux exemples :

- la loi du code de la route : toute personne qui, en Angleterre, conduit du côté droit de la route sera arrêtée. Pourquoi ? Parce que la loi ainsi faite l'ordonne. Elle n'accorde aucune exception.
- La loi de la pesanteur : quel que soit l'endroit où je me trouve, si je lâche un objet, il tombe inmanquablement à terre ? Pourquoi ? Parce que sur terre nous sommes tous soumis à la même loi. Comment une telle loi peut-elle être annulée ? Que si une autre force (par exemple, ma main qui empêche l'objet de tomber à terre) intervient et rompt le cours normal des choses.

Si je vis sous la loi du péché, je le saurai rapidement. Exposé à une même situation, je réagirai toujours de la même manière : je chuterai. Seule l'introduction d'une autre loi peut briser le cycle infernal et irrémédiable de la loi du péché à laquelle nous sommes naturellement soumis. C'est, dit Paul, ce qui s'est passé pour nous par notre union avec Jésus-Christ. Nous ne sommes plus inmanquablement soumis à la loi du péché et de la mort, mais par le Saint-Esprit, dégagés, soustraits, libérés de son pouvoir sur nos vies !

- c) **v 3 et 4** : il en donne le pourquoi, la cause. Puisque, par la seule force de notre chair, nous étions incapables d'obéir à la loi, Dieu a fait venir ici-bas son Fils. Il l'a obligé à habiter dans une chair, un corps, semblable au nôtre pour qu'à l'intérieur de ce corps, normalement docile au péché, il triomphe de lui. C'est sur son propre terrain et là où il aurait dû être le plus fort que le Christ a battu le péché. Il est entré dans la maison de l'homme fort, lui a pris ses armes, l'a dépouillé et a rendu libre tous ceux qui, par contrainte, étaient ses occupants retenus prisonniers : **Marc 3,27 ; Luc 11,21-22**. Pour la 1^{ère} fois de l'histoire, la justice requise par la loi a été accomplie dans un homme vivant dans un corps, une enveloppe pourtant naturellement soumis au péché. N'ayant rien à reprocher à Christ, elle ne reprochera rien non plus à tous ceux qui, saisissant la délivrance que le Christ leur offre, se confie en la valeur de ce qu'Il a fait (Sa venue dans ce monde dans un corps humain semblable au leur pour vaincre le péché, puis mourir pour eux et leurs péchés) pour leur salut et leur justification devant Dieu.

2) **V 5 à 8** : Identités séparées :

Vivre sous la loi de la chair ou celle de l'Esprit n'est pas théorique. Preuves :

- a) **v 5** : les pratiques, les habitudes et les affections de ceux qui y sont soumis en témoignent. La preuve que quelqu'un appartient à Christ et est passé par une nouvelle naissance doit se voir dans le fait que, dans la pratique, il est effectivement devenu un nouvel homme : **2 Cor 5,17 ; 1 Jean 2,29**. L'homme né de nouveau a changé de vie : il n'aime plus, ne dit plus, ne regarde plus, ne pratique plus, ne pense plus aux mêmes choses qu'autrefois. Il ne va plus aux mêmes endroits, n'a plus les mêmes amis, ne lit plus les mêmes livres, etc... Toute la conception, l'orientation et les centres d'intérêt de sa vie ont changé. Si quelqu'un se dit chrétien tout en vivant en pratique comme autrefois, il est un menteur : **1 Jean 1,6 ; 2,4.15 ; 3,6.10 ; 4,20**.
- b) **v 6 à 8** : les fruits que portent notre vie à long terme témoignent de la nature de la loi qui la domine : soit celle de la chair, soit celle de l'Esprit. La chair conduit et tend toujours vers la même direction : la mort, la rupture : rupture de notre relation avec Dieu, avec les autres, avec nous-mêmes. L'Esprit produit quant à Lui toujours les mêmes fruits : la vie, une vie de plus en plus riche et abondante, et la paix, une paix toujours plus profonde avec Dieu, les autres et nous-mêmes.

3) **V 9 à 17** : la vie par le Saint-Esprit :

1^{er} principe : **v 9** : s'assurer de la réalité de la nouvelle naissance

Sans le Saint-Esprit, qui est l'Esprit de Dieu ou de Christ, parler de vie chrétienne est un non-sens. La vie chrétienne n'est possible que si l'on possède l'Esprit de Christ Lui-même en soi. La 1^{ère} chose dont nous devons nous assurer, avant d'exposer quelqu'un aux pratiques et aux exigences de la vie chrétienne, est qu'il est réellement né de nouveau. Qu'il y a bien eu dans cette vie l'autrefois et le maintenant dont nous avons parlé plus haut.

2^{ème} principe : **v 10 et 11** : une vie en transition :

Le combat du croyant vient de ce qu'il vit, depuis sa nouvelle naissance, dans un état transitoire :

- maintenant déjà, son esprit est régénéré. Il possède en lui la divine puissance qui lui a donné tout ce qui était nécessaire à la vie et à la piété : **2 Pi 1,3**
- son corps, quant à lui, reste le corps irrégénéré du péché, un corps cependant promis lui aussi à une résurrection future : **1 Cor 15,20 à 23**.

3^{ème} principe : **V 12 et 13** : le chrétien a le choix :

C'est à chacun que revient quotidiennement le choix de décider à quelle loi il va se soumettre. S'il cède à la chair, il doit cependant savoir deux choses :

- il ne le fait plus par obligation, mais par faiblesse. En rien, il n'est redevable à la chair. Il n'a donc aucune obligation à se soumettre à ses désirs et ses sollicitations.
- les mêmes causes produisant toujours les mêmes effets, le chrétien n'échappe pas, sous prétexte qu'il est régénéré, aux conséquences nuisibles dans sa vie de la vie selon la chair. Les mêmes tristesse, déceptions, la même déchéance restent au bout du chemin de la vie dans le péché.

4^{ème} principe : **V 14 à 17** : avoir conscience des bénéfices d'une vie conduite par l'Esprit : Paul en énumère ici au moins 4 :

- la certitude d'être considérés par Dieu comme fils : **v 14**
- la liberté que cette certitude engendre dans notre relation avec Lui : **v 15**. Dieu n'est plus pour nous un Juge devant lequel on vit dans la crainte, mais un Père avec qui nous avons une relation d'intimité et de proximité telle qu'Il nous donne la liberté de l'appeler Abba = Papa.
- le témoignage intérieur que cette certitude affirme en nous au fond de notre esprit : **v 16**. Personne n'a à se convaincre lui-même ou ne doit attendre de recevoir d'un autre le témoignage qu'Il est enfant de Dieu. Celui qui l'est le sait au fond de lui-même. Aussi sûr est-il d'être né sur le plan humain, il sait qu'il est né sur le plan divin : **Jean 1,13**. Paul va démontrer dans la suite de l'épître que, lié à Christ, rien désormais, ni les puissances, ni les conditions de vie les plus difficiles ne peut nous séparer de Lui : **Rom 8,37 à 39**

- la certitude de la gloire à venir que cette condition nous réserve : **v 17** : le partage avec Christ de l'héritage réservé à tous ceux qui, comme Lui, portent en eux la nature divine.

La grande question et unique question que ce texte doit nous amener à nous poser est la suivante : Sui-je né de nouveau ? Ai-je reçu l'Esprit de Christ ? Suis-je l'enfant légitime ou illégitime de Dieu : **Jean 8,41**.

E) Glorification à venir du croyant : **Rom 8,18 à 39**

Paul conclut cette partie de son épître consacrée à la marche du croyant par l'Esprit par la motivation puissante que représente la perspective de la gloire qui lui est réservée dans les cieux en Jésus-Christ :

1) **v 18** : proportions :

Afin que nous saisissons toute la mesure de la portée de la gloire qui nous attend, Paul se livre à une estimation. Il met dans un plateau de la balance tout le poids des difficultés, souffrances, afflictions que peut connaître le croyant dans cette vie ; de l'autre côté, il place le poids de l'avenir préparé par Dieu pour lui dans l'éternité. Le résultat est sans équivoque : le côté « souffrance » de la vie du croyant (et Dieu sait combien il a été lourd dans la vie de Paul : **Actes 9,16**) n'a aucune force pour peser et équilibrer le côté « gloire à venir » réservé aux croyants. Paul en donne la raison dans la 2^{ème} épître aux Corinthiens, épître consacrée, plus que toute autre, au catalogue impressionnant des souffrances qu'il a connu dans son ministère d'apôtre : **2 Cor 4,7** :

- nos moments de détresse, quels qu'il soient, sont insignifiants par rapport à la somme de joie et de plénitude qui nous attendent en éternité
- nos moment de détresse dans cette vie ne sont que temporaires, momentanées ; notre joie, quant à elle, sera éternelle, infinie, à jamais.

Cette réalité étant au cœur de l'espérance du croyant ne peut que l'amener, avec le reste de la création, à soupirer après le jour de sa manifestation. Trois soupirs, montant de la terre jusqu'au ciel, s'élèvent vers Dieu dans l'attente de la réalisation glorieuse de notre foi :

2) **v 19 à 22** : le soupir de la création :

Comme les humains, la création entière souffre, depuis le péché d'Adam, de la vanité à laquelle, contre son gré, on l'a soumise. Que ce soit le règne végétal : pollutions des mers, des rivières, du sous-sol, de l'air, déforestation..., ou animal : exploitation, expérimentations, cruautés..., la nature entière paie avec celui qui en a reçu dès l'origine la gérance : **Genèse 1,26 à 29 ; 2,15**, le prix du péché. Dès après la chute : **Gen 3,18 à 19** et jusqu'à la fin de l'histoire, elle manifestera sa désapprobation du choix de l'homme et servira à maintes reprises d'outil de Dieu pour l'exécution de Ses jugements : tremblements de terre : **Mat 24,7**, sécheresses et canicules : **Apoc 16,8 et 9**, fléaux divers : **Joël 1,2 à 4**, tempêtes de toutes sortes : **Apoc 16,21**... La création toute entière soupire, avec de plus en plus d'impatience, après le jour de sa délivrance et du renouvellement qui se produira au jour où Dieu fera entrer tous Ses fils dans Sa gloire.

3) **v 23 à 25** : le soupir des croyants :

Au soupir irréflecti de la nature se superpose le soupir tout chargé de connaissances des enfants de Dieu, se sentant, depuis leur appel, étranger et voyageurs dans le monde : **Gal 6,14 ; 1 Pierre 2,11**. Tant que nous sommes dans ce corps, dit Paul, notre salut, bien que certain et acquis, reste au stade de l'espérance : **2 Cor 5,4 ; Hébreux 11,1**. Plus le temps passe et le corps dépérit, plus notre être entier aspire à sa délivrance et sa régénération : **Job 19,25 à 27**.

4) le soupir de l'Esprit en nous : **v 26 et 27**

Ce n'est pas seulement notre cœur qui soupire après la délivrance, mais l'Esprit que Dieu a mis en nous : **Apoc 22,17**. Écartelés entre le maintenant difficile et le demain glorieux qui nous attend, nous ne savons pas toujours ce qu'il nous convient de demander à Dieu. Nous sommes, dit Paul ailleurs, enfermés dans un dilemme : d'une part, nous avons le désir d'aller vers Christ, ce qui serait, pour nous le meilleur ; de l'autre, à cause de la situation du monde et de la perte de ceux qui nous entourent, nous sentons qu'il serait plus utile que nous restions encore : **Phil 1, 21 à 24**. Dans cette tension permanente, le Saint-Esprit nous assiste, lançant vers Dieu à partir de notre âme des signaux en forme de soupirs inexprimables que Dieu reçoit, interprète et auxquels Il répond sous forme d'exaucements pour ce qui est le meilleur dans le cadre de notre situation : renouvellement de forces : **Esaïe 40,30-31 ; 41,8 à 11** ou départ vers la patrie céleste : **Luc 23,46 ; 2 Tim 4,6 à 8**

5) Nos certitudes spirituelles : v 28 à 39 :

Pour couronner cette partie finale consacrée à la justification du croyant, Paul énumère en forme d'hymne triomphal les nombreuses certitudes spirituelles qui constituent la sécurité dans laquelle le croyant en Christ vit par la foi :

- a) v 28 à 30 : la certitude de l'action bienveillante de Dieu dans toutes les étapes et les événements qui constituent la trame de la vie du croyant en vue du projet céleste qu'Il a pour lui : la ressemblance à Jésus-Christ, Son Fils : 1 Jean 3,2. Paul voit comme un tout déjà réalisé les quatre différentes étapes spirituelles qui, de la prédestination divine à la gloire, jalonnent la vie du croyant.
- b) v 31 à 39 : la certitude du triomphe de la grâce et de l'amour de Dieu :
 - ➔ si Dieu est pour nous, qui pourra être contre nous : v 31
. l'Incarnation de Christ y répond : le don par Dieu de Son Fils montre qu'Il ne nous refusera rien, mais qu'Il est prêt, dans Sa grâce, à répondre à tous nos besoins : v 32
 - ➔ Qui peut encore se tenir devant le tribunal de Dieu pour nous accuser : v 33
. l'Expiation du Fils de Dieu y répond : par Lui, c'est Dieu Lui-même, le Juge, qui devient notre Sauveur, nous créditant d'une justice parfaite que nous étions incapables de produire par nos œuvres : v 34
 - ➔ Qui peut encore nous condamner : v 34
. La Résurrection du Christ y répond. Depuis qu'Il est remonté auprès du Père, le Fils est notre avocat face à toutes les accusations que notre conscience ou l'ennemi de nos âmes pourraient formuler contre nous à cause de nos péchés : Jean 2,1-2; 3,20
 - ➔ Qui nous séparera de l'amour de Christ ? Les pires épreuves ou circonstances ? v 35 et 36
. la Royauté de Christ y répond. Depuis que le Christ est assis à la droite de Dieu, tous Ses ennemis sont sous Ses pieds : Hébr 1,13; 10,13. Ni la mort, ni la vie, ni aucune puissance, ni aucun gouffre ne peut couper le lien de l'amour qui nous rattache au Christ ressuscité et glorifié!